

<https://dijon.snes.edu/spip/spip.php?article3282>



# Changement d'échelon 2009-2010

- SNES académique de Dijon - S3 - Catégories - Certifiés -



Date de mise en ligne : samedi 2 janvier 2010

---

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

---

La Commission Paritaire Académique (Certifiés et Adjoints d'Enseignement) a lieu le 27 janvier 2010.

Vous trouverez ci-joint la fiche syndicale à envoyer à la section académique du SNES ( 6 allée Cardinal de Givry, 21000 DIJON) pour que les commissaires paritaires du SNES puissent vérifier les documents rectoraux. Les notes prises en compte sont celles attribuées durant l'année scolaire 2008-2009.

<https://dijon.snes.edu/spip/local/cache-vignettes/L64xH64/pdf-b8aed.svg>

### **fiche syndicale**

changement d'échelon

Les syndiqués seront informés individuellement par mail ou par courrier, à la suite de la commission.

### **Comment fonctionnent les changements d'échelon ?**

Le document ci-dessous essaie de vous l'expliquer. N'hésitez pas à prendre contact avec la section académique du SNES.

<https://dijon.snes.edu/spip/local/cache-vignettes/L64xH64/pdf-b8aed.svg>

### **Comment fonctionne le changement d'échelon**

A la Commission Paritaire Académique des certifiés, le SNES-FSU a 11 sièges, le SNALC 1, l'UNSA 3, FO 2, le SGEN 2.

